

## La construction de l'exemplarité historique de Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, dans les textes des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles

Emmanuelle Lacore-Martin

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/elseneur/1303>  
DOI : 10.4000/elseneur.1303  
ISSN : 2968-6180

**Éditeur**

Presses universitaires de Caen

**Édition imprimée**

Date de publication : 30 décembre 2016  
Pagination : 75-90  
ISBN : 978-2-84133-852-8  
ISSN : 0758-3478

**Référence électronique**

Emmanuelle Lacore-Martin, « La construction de l'exemplarité historique de Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, dans les textes des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », *Elseneur* [En ligne], 31 | 2016, mis en ligne le 18 octobre 2023, consulté le 30 novembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/elseneur/1303> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/elseneur.1303>

---

# La construction de l'exemplarité historique de Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, dans les textes des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles

---

---

**G**UILLAUME DU BELLAY, SEIGNEUR DE LANGEY, est une personnalité rayonnante du règne de François I<sup>er</sup>, dont il fut, avec son frère, le cardinal Jean du Bellay, l'un des plus proches et des plus zélés serviteurs. Né en 1491, Guillaume du Bellay est issu d'une ancienne et noble lignée qui s'est illustrée, pendant la guerre de Cent Ans, au service des ducs d'Anjou, dont la fréquentation est, peut-être, à l'origine de la grande importance que l'on accordait dans cette famille à l'éducation et à la formation aux belles-lettres et notamment aux lettres latines<sup>1</sup>. Car s'il excellait aussi bien dans la stratégie et les manœuvres militaires que dans l'art des négociations diplomatiques les plus complexes, Guillaume du Bellay s'est distingué également, à une époque où la noblesse militaire était loin d'avoir embrassé la cause de l'humanisme, dans le domaine des belles-lettres, par son érudition et par le projet d'une grande œuvre historique, restée à l'état fragmentaire<sup>2</sup>.

François I<sup>er</sup> fit de lui son émissaire en Italie dès 1526, puis en Angleterre en 1529-1530, lors des négociations de la paix de Cambrai<sup>3</sup>. Langey fut ensuite chargé des pourparlers avec les théologiens de la Sorbonne pendant l'affaire du divorce d'Henry VIII. Les années 1532 à 1536 furent principalement consacrées à d'incessantes missions diplomatiques en Allemagne auxquelles Guillaume du Bellay se donna entièrement, convaincu qu'il était de la nécessité de travailler sans relâche au maintien de l'unité de l'Église pour garantir la paix religieuse, tout en favorisant les projets

---

1. Victor-Louis Bourrilly, *Guillaume du Bellay, seigneur de Langey*, Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1905, p. 3-4.

2. Guillaume du Bellay, *Les Ogdoades*, voir *infra*.

3. Victor-Louis Bourrilly, *Guillaume du Bellay...*, p. 63-104.

politiques de François I<sup>er</sup> contre Charles Quint<sup>4</sup>. Homme de tolérance, il dut à plusieurs reprises travailler, sinon à contrer, du moins à atténuer, les accès d'intolérance, du roi comme du clergé, contre les réformés. Ce fut le cas notamment lors de l'affaire des Placards en 1534, qui déclencha une vague de persécutions dont il tenta de limiter l'ampleur<sup>5</sup>, et plus tard, en 1541, lorsqu'il prit la défense des Vaudois, alors menacés d'extermination par un décret du Parlement qu'il réussit à faire momentanément annuler<sup>6</sup>. Il était partisan d'une réforme modérée telle que la préconisaient Melanchthon, Bucer ou Sturm<sup>7</sup>, avant tout dans un esprit de pragmatisme politique : les visées politiques de François I<sup>er</sup> contre Charles Quint, et notamment ses vues sur le Milanais, rendaient absolument nécessaire pour le roi de France l'appui des princes confédérés allemands, gagnés à la Réforme. Dans ces circonstances, Guillaume du Bellay eut à mener de fort difficiles négociations dans lesquelles il se distingua, sans pour autant réussir à conduire l'un et l'autre parti aux concessions essentielles en matière de doctrine religieuse, sans lesquelles il savait que la paix civile serait fatalement compromise. Mais c'est sans doute le rôle qu'il joua dans la conquête du Piémont à partir de 1537, sur le plan militaire, puis comme gouverneur de la région, qui lui permit de donner toute la mesure de ses qualités, aussi bien de stratège que d'administrateur généreux et compatissant envers la souffrance du peuple conquis<sup>8</sup>, jusqu'à sa mort prématurée en 1543.

- 
4. Sur la question des alliances de revers développées par François I<sup>er</sup> pour prendre de court ses principaux ennemis, dont fait partie l'accord signé en 1532 par Guillaume et Jean du Bellay avec la Ligue de Smalkalde des princes luthériens allemands, voir Arlette Jouanna, *La France du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 1996, p. 183. Voir aussi Victor-Louis Bourrilly, *Guillaume du Bellay...*, p. 173-177.
  5. Victor-Louis Bourrilly, *Guillaume du Bellay...*, p. 123-126.
  6. Le massacre des Vaudois fut perpétré deux ans après la mort du seigneur de Langey. Le rapport sur les Vaudois, établi par Guillaume du Bellay à l'intention du roi, est évoqué par Jacques-Auguste de Thou dans son *Histoire universelle*, La Haye, H. Scheurleer, 1740, vol. I, p. 539, traduction de l'ouvrage paru en latin (1604-1614), *Jac. Augusti Thuani Historiarum sui temporis libri CXXV*, Paris, R. Stephani. On y trouve soulignées les conclusions du rapport établi à la suite de l'enquête diligentée par le seigneur du Bellay, à savoir le caractère paisible des Vaudois, leur très grande force de travail qui leur a permis de cultiver avec succès les terres arides de Provence dans lesquelles ils s'étaient installés, et la bonté et la générosité de leurs mœurs, en particulier envers les pauvres. Ce rapport est également mentionné dans le très long article « Hérésie » de *La Bibliothèque canonique contenant par ordre alphabétique toutes les matières ecclésiastiques et bénéficiales* par Laurent Bouchel, Paris, T. Moette, 1689, p. 687.
  7. Voir cependant les réserves de Pierre Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, R. Leers, 1697, s. v. « Guillaume du Bellay », p. 527-530, sur la sincérité des échanges théologiques de Guillaume du Bellay avec les luthériens.
  8. Voir Victor-Louis Bourrilly, *Guillaume du Bellay...*, p. 250-359 et Richard Cooper, « *Litterae in tempore belli* ». *Études sur les relations littéraires italo-françaises pendant les guerres d'Italie*, Genève, Droz, 1997, p. 85-103.

Cette mort prématurée a réduit son empreinte dans la naissance du genre de la grande histoire en langue française<sup>9</sup>. C'est vers le latin qu'il s'était d'abord tourné lorsqu'il avait conçu, dès sa jeunesse et son accès aux milieux influents du pouvoir et de la Cour vers 1524<sup>10</sup>, son projet d'écrire l'histoire politique et militaire du règne de François I<sup>er</sup>. Sa formation d'humaniste et, également, son activité de diplomate, qui reposait sur une pratique parfaite de l'éloquence cicéronienne, l'avaient amené à se tourner naturellement vers la langue latine pour la rédaction de son œuvre historique, pour laquelle il avait choisi le titre d'*Ogdoades*, à l'imitation des *Décades* de Tite-Live. C'est la demande du roi lui-même, sans que l'on sache s'il avait décerné à Guillaume du Bellay le titre officiel d'historiographe, qui l'orienta vers une histoire en langue vulgaire, l'amenant à traduire certains éléments déjà composés en latin. Il semble s'être remis à la tâche après une interruption de 1525 à 1530, surtout à partir de 1536<sup>11</sup> : son activité d'historien était en rapport étroit avec son implication dans les affaires internationales les plus complexes. Cette activité diplomatique et militaire de Guillaume du Bellay était si accaparante que sa grande œuvre est restée à l'état d'ébauche : l'inventaire de ce qui nous est parvenu sous son nom est mince, quoiqu'important pour la naissance du genre historique<sup>12</sup>. Il faut d'abord mentionner ses discours d'ambassadeur, qu'il avait pris soin de faire éditer, avant d'être trop pris par ses activités en Piémont, dans un remarquable souci de propagande en faveur du roi<sup>13</sup>. D'authenticité assurée est également l'*Épitomé* de la première *Ogdoade*<sup>14</sup>, sorte d'abrégé, publié à part par son frère Martin du Bellay, de ces premiers livres qui retraçaient l'histoire – marquée par le mythe<sup>15</sup> – des origines de la France<sup>16</sup>. Pour ce qui aurait dû être sa grande œuvre, les *Ogdoades*, nous

9. Voir le chapitre de Victor-Louis Bourrilly consacré à l'œuvre historique de Guillaume du Bellay, *Guillaume du Bellay*..., p. 376-400.

10. *Ibid.*, p. 13.

11. *Ibid.*, p. 381-382.

12. Voir Claude-Gilbert Dubois, *La Conception de l'histoire en France au XVI<sup>e</sup> siècle (1560-1610)*, Paris, A. G. Nizet, 1977, p. 145.

13. Ils furent publiés en 1537 : *Exemplaria literarum quibus et christianissimus Galliarum Rex Franciscus, ab adversariorum maledictis defenditur : et controuersiarum causae, ex quibus bella hodie inter ipsum et Carolum quintum Imperatorem emerserunt, explicantur*, Paris, R. Estienne, 1537.

14. Guillaume du Bellay, *Épitomé de l'Antiquité des Gaules et de France par feu messire Guillaume du Bellay*, Paris, V. Sertenas, 1556, « petit livre » loué par Jean Bodin comme donnant « aux historiens de profession un exemple remarquable à considérer et à imiter » : *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, Paris, M. Juvenis, 1566, dans la traduction française de Pierre Mesnard, *La Méthode de l'histoire*, Paris, Les Belles Lettres, 1941, p. 45.

15. Nous avons eu l'occasion d'étudier l'originalité, marquée par une relative rationalisation, de cette présentation des mythes fondateurs de la Gaule, voir notre ouvrage *Figures de l'histoire et du temps dans l'œuvre de Rabelais*, Genève, Droz, 2011, p. 128-129.

16. Cette publication est postérieure de 28 ans à la mort du seigneur de Langey.

n'avons que les *Mémoires* de son frère Martin qui s'était donné pour tâche, sans chercher à masquer ses propres déficiences, de mener à bien l'œuvre entreprise par son frère<sup>17</sup>. L'édition même n'en fut assurée, après la mort de Martin en 1559, qu'en 1571 par son gendre et successeur, René de Langey<sup>18</sup>. La marque laissée par Guillaume dans le monde des lettres ne saurait cependant se mesurer seulement aux fragments de son œuvre qui nous sont parvenus : il fut aussi, avec son frère Jean, un des humanistes les plus actifs auprès du roi dans la promotion de l'humanisme, particulièrement dans la réforme de l'université<sup>19</sup>, et l'un des mécènes les plus importants du règne de François I<sup>er</sup>, veillant au bien-être matériel aussi bien qu'à la sécurité de ses protégés, de Salmon Macrin à Rabelais, Étienne Dolet ou Jean de Boyssoné. Un poème de ce dernier fait particulièrement résonner la reconnaissance émue des hommes de lettres envers la générosité de leur protecteur, « Mécenas des bons esprits de France », qui « Gens de lectre a getté de souffrance »<sup>20</sup>. Il existe donc, à l'évidence, une circulation et une diffusion de l'éloge et une construction du portrait du grand homme dans le cénacle des lettrés humanistes qui ont bénéficié souvent de ses largesses, toujours de son amitié et de ses conseils. Cependant, la construction de l'exemplarité historique du seigneur de Langey dépasse très largement, dès l'origine, le cadre de la reconnaissance émue des lettrés envers le grand mécène humaniste : de son vivant même, leurs éloges se fondent sur l'expression et sur la construction de la singularité historique du personnage. L'alliance parfaitement accomplie en lui des arts et des lettres est au fondement de la complexité de la relation entre le personnage et son temps : exemple singulier tranchant sur le fond d'une noblesse généralement

- 
17. Voir dans les *Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay* (Victor-Louis Bourrilly et Fleury Vindry (éd.), Paris, H. Laurens, 1908-1919), l'apologie de Martin à la fin du livre IV, p. 300 : l'auteur déclare avoir voulu « supplier [*sic*] et amender la perte irréparable de ce qu'avoit escrit » son frère, « non si au long, ny du stile dont mondit frère avoit usé ».
18. Martin avait intégré les fragments des *Ogdoades* aux livres VI-VIII de ses *Mémoires*, dont le titre reflète cette histoire mouvementée : *Memoires de messire Martin du Bellay, seigneur de Langey. Contenans le discours des choses memorables aduenues au royaume de France, depuis l'an MDXIII jusques au trespas du roy François premier, auquel l'authheur a inseré trois livres, et quelques fragmens des Ogdoades de messire Guillaume du Bellay, seigneur de Langey son frere. Œuvre mis en lumiere et présenté au Roy par messire René du Bellay, chevalier de l'Ordre de Sa Majesté, baron de la Lande, heritier d'iceluy messire Martin du Bellay*; les autres parties de l'œuvre ayant été perdues au moment de son décès, lors du retour de son corps en France, ou bien étant restées inachevées ou à l'état de notes.
19. Il fut, en particulier, activement impliqué, aux côtés de Guillaume Budé, dans la création du Collège de France. Voir Victor-Louis Bourrilly, *Guillaume du Bellay*..., p. 113. Il fut aussi à l'initiative de la réouverture de l'université de Turin : voir Richard Cooper, « *Litterae in tempore belli* ». *Études*..., p. 96-102.
20. Jean de Boyssoné, *Les Trois Centuries de Maistre Jehan de Boyssoné*, Henri Jacobet (éd.), Toulouse – Paris, É. Privat – A. Picard, 1923, p. 167.

envisagée comme indifférente, voire hostile au mouvement de l'humanisme, le seigneur de Langey, en dépit de son ancrage dans l'histoire politique de son pays, n'est pas de son temps – il préfigure, par sa singularité même, la possibilité d'un accomplissement que les humanistes ne pouvaient alors qu'appeler de leurs vœux. De façon frappante, les éloges funèbres qui suivent sa mort prématurée approfondissent encore la singularité et la complexité de ce rapport au temps : sa mort est représentée comme un bouleversement cosmique, qui bouscule l'ordre du temps et de l'histoire – une histoire vue désormais comme évidée de sa présence singulière –, signe manifeste de la force de l'investissement historique et symbolique du personnage par ses contemporains.

Comme le souligne Richard Cooper, c'est d'abord au nombre d'ouvrages qui ont été dédiés au seigneur de Langey de son vivant qu'on peut mesurer son rayonnement : « ouvrages de droit, de médecine, de pédagogie »<sup>21</sup>, aussi bien que romans de chevalerie ou traités d'éloquence. Dans le domaine des armes et de la politique, Nicolas de Villegaignon, qui travaillait aussi comme espion à son service, lui dédie un discours militaire sur l'expédition de Charles Quint en Afrique du Nord<sup>22</sup>, tandis que, la même année, une édition du *Orlando innamorato* lui est également dédiée, agrémentée d'un sonnet de Giovanni Alberto Albicante à la gloire de « Bellaio de Langè »<sup>23</sup>. Dès 1537, Jean de Boyssoné cite Guillaume du Bellay comme une très haute référence pour les humanistes<sup>24</sup>. Dédicaces et éloges multiplient de subtiles variations, plus ou moins heureuses stylistiquement, sur le thème de l'exemplarité de cet homme qui manie avec une égale dextérité la plume et l'épée : capitaine défendant les humanistes selon Orsini<sup>25</sup>, Minerve et Mars, Cicéron et Pompée, César et Tite-Live...

Le plus illustre sans doute de ces thuriféraires est Étienne Dolet. C'est aussi celui qui exprime de la manière la plus ouverte l'intention polémique qui est au cœur de ce portrait exemplaire du guerrier en homme de lettres,

21. Nous renvoyons à la liste très détaillée des ouvrages recensés par Richard Cooper, « *Litterae in tempore belli* ». *Études...*, p. 26-27.

22. Nicolas de Villegaignon, *Caroli V imperatoris expeditio in Africam ad Argieram*, Paris, J. Roygni, 1542.

23. Jacques-Charles Brunet, *Nouvelles recherches bibliographiques pour servir de supplément au Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, Paris, Silvestre, 1834, p. 189. Voir aussi Richard Cooper, « *Litterae in tempore belli* ». *Études...*, p. 26-27.

24. Jean de Boyssoné, *Les Poésies latines de Jehan de Boyssoné* [Ms. de Toulouse 835], Henri Jacobet (éd.), Toulouse, É. Privat, 1931, p. 16 : « Tous ceux qui ont de la valeur, par le génie ou par l'art, dans les études ou dans les armes, veulent l'approbation de Langey. C'est qu'on lui reconnaît un goût pénétrant et beaucoup de génie ».

25. Richard Cooper, « *Litterae in tempore belli* ». *Études...*, p. 26.

c'est-à-dire une attaque contre la noblesse et son manque d'enthousiasme pour les lettres en général, et l'humanisme en particulier. Cas inouï et presque monstrueux, Guillaume du Bellay est ainsi le contre-exemple de tout ce qui est reproché alors par les humanistes à la noblesse. La construction de l'exemplarité du seigneur de Langey relève de ce fait d'un processus de communication plutôt que d'une démonstration logique, de l'élaboration d'un code, plutôt que de l'illustration d'une théorie. L'exemple de Guillaume du Bellay ne constitue pas un paradigme qui pourrait être utilisé dans le cadre d'un raisonnement par induction, selon le modèle proposé par Aristote au livre II de la *Rhétorique*; il relève plutôt de la rhétorique de l'exemple selon la *Rhetorica ad Alexandrum*<sup>26</sup>, celle d'un processus de communication qui prend en compte l'auditoire à qui il est destiné, c'est-à-dire ici à la fois les lettrés et la noblesse, et qui joue sur les sentiments et les valeurs de l'une et l'autre partie de cet auditoire pour faire apparaître à ses yeux la valeur exceptionnelle de l'exemple en question. L'exemple ainsi construit relève d'une rhétorique du *movere* plutôt que du *docere*: il s'agit d'émuouvoir par la représentation du sublime, de faire voir en se positionnant en spectateur, aux côtés du lecteur ou de l'auditoire, et en s'effaçant devant la force d'évocation de l'exemple<sup>27</sup>.

Richard Cooper parle d'une véritable « campagne humaniste » contre la noblesse, menée notamment par Dolet, Boyssoné, Macrin et Breton<sup>28</sup>, et qui se lit en filigrane de la construction de l'exemplarité de Guillaume du Bellay. L'hommage appuyé que lui rend Dolet dans son traité des ambassadeurs ne laisse en effet guère de doute sur son intention polémique :

Il en est beaucoup dont je ne dirai rien ; je ne me tairai cependant pas à ton sujet, Guillaume du Bellay, Sr de Langey. Je ne te passerai pas sous silence, dis-je, toi, exemple divin de culture et d'éloquence proposé à l'imitation de tous ; toi, je le répète, qui le premier en France a uni Pallas à Mars. Oui, au milieu du fracas des armes et malgré ton souci constant d'exécuter les instructions du roi, tu as toujours cultivé les belles-lettres, si bien que tous

26. Nous sommes redevables pour cet aspect de notre analyse à l'étude très éclairante de Manuel Borrego-Pérez, « La réfutation des *exempla* de Bodin dans l'œuvre de Juan Marquez », in *L'« Exemplum » narratif dans le discours argumentatif (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Manuel Borrego-Pérez (dir.), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2002, p. 113-126.

27. On pense ici à ce que dit Michel de Certeau de l'utilisation de l'exemple chez Michel Foucault, lequel a selon lui « pour valeur d'être non une preuve, mais un étonnement ». Voir Michel de Certeau, « L'écriture de l'exemple, miroir de la théorie foucauldienne », in *L'« Exemplum » narratif...*, p. 148.

28. Voir « *Litterae in tempore belli* ». *Études...*, p. 44. Richard Cooper souligne aussi que les lettres des contemporains, en Italie comme en Allemagne, montrent qu'on partage, à l'étranger, ce jugement d'une noblesse inculte, dont le seigneur de Langey constitue le plus brillant contre-exemple.

maintenant sont d'avis qu'il est de leur devoir de sans cesse les cultiver en te prenant pour maître, et que rien ne sied davantage à la noblesse que l'étude des belles-lettres et une grande facilité de parole (voilà une opinion bien différente de celle qu'on avait jusqu'ici!). Tout cela, c'est à toi que la France le doit<sup>29</sup>.

Un an auparavant, Étienne Dolet avait également dédié au seigneur de Langey son court traité sur *La Manière de bien traduire d'une langue en aultre*, qu'il publie lui-même en 1540. Cet ouvrage annonce avec presque dix ans d'avance l'un des thèmes principaux de la *Deffense et Illustration de la langue françoise* que Joachim du Bellay publiera en 1549 : Dolet déclare en effet avoir voulu, dans ce petit volume, pour « illustrer » l'honneur de son pays, « célébrer sa langue »<sup>30</sup>. Le choix du seigneur de Langey comme dédicataire semble de ce fait particulièrement révélateur de l'importance de son rôle pour le mouvement humaniste. La dédicace de Dolet développe également les trois motifs fondamentaux de la construction de l'exemplarité du personnage au XVI<sup>e</sup> siècle, son savoir et son éloquence, ses qualités de stratège et d'homme de gouvernement et, enfin, et peut-être surtout, sa générosité :

Je laisse ce propos, et te veulx dire ce, qui m'a esmeu de te dedier ce Livre. Certes l'opinion, et estime grande, que j'ay de ton scavoir, eloquence, et jugement en tout esmerveillable, m'a induict à ce faire, aultant ou plus, que l'humanité, et liberalité, delaquelle tu uses de jour en jour de plus en plus en mon endroit : & ce sans aucun mien merite : car de te faire aucun service meritant telle amour, que tu me la portes, & monstres par effect, cela est hors totalement de mon pouvoir. [...] sans exception d'aucun Humain je te revere, comme ung Demidieu habitant en ces lieux terrestres, & estincellant de tous costés par une lumiere de vertus à toy seul octroïées par l'Omnipotent. [...] Nul ne doute de la bonté de ta nature. Chascun se sent de ta munificence. Toutes Nations estranges ne preferent aucun a toy, touchant l'art militaire, & conduite de guerre. Quant a la politique, & gouvernement equitable d'ung pais, le Piedmont en donnera tesmoignage : en laquelle Province tu es a present gouverneur sous l'autorité du Roy [...] <sup>31</sup>.

En quelques lignes se trouve résumé l'essentiel du portrait que forment, du vivant même de Langey, les échos intertextuels qui accompagnent la mention de son nom dans les livres de ses contemporains : un esprit éclairé

29. Étienne Dolet, *De officio legati. De immunitate legatorum. De legationibus Ioannis Langiachi Episcopi Lemovicensis*, David Amherdt (éd. et trad.), Genève, Droz, 2010, p. 59-61.

30. Étienne Dolet, *La Manière de bien traduire d'une langue en aultre*, Lyon, É. Dolet, 1540, p. 3. Voir à ce propos le commentaire de Victor-Louis Bourrilly dans *Guillaume du Bellay...*, p. 320 : « [...] c'était l'une des thèses fondamentales du manifeste de la Pléiade, et Joachim la trouvait, pour ainsi dire, dans l'héritage de Guillaume du Bellay ».

31. *Ibid.*, p. 5-6.

d'une lumière quasi divine, un stratège exceptionnel, un gouverneur et un mécène très généreux. Le texte fait une référence précise au renom récemment acquis par le gouverneur du Piémont, en particulier par le traitement exceptionnellement juste et généreux qu'il réserva au peuple conquis : trouvant sur place un peuple exsangue, menacé par la faim, Guillaume du Bellay déploya des trésors d'invention pour faire annuler des mesures royales d'imposition qui auraient saigné à blanc ce peuple déjà à genoux, et alla jusqu'à acheter et faire acheminer à ses propres frais les quantités de blé nécessaires pour faire reculer la menace de la famine<sup>32</sup>.

Cette exceptionnelle générosité trouve également un écho littéraire au premier chapitre du *Tiers Livre* de Rabelais, dans la remarque faite par le narrateur à propos de la bienveillance de Pantagruel vis-à-vis des Dipsodes nouvellement conquis :

Noterez doncques icy Beuveurs, que la manière d'entretenir et retenir pays nouvellement conquetez, n'est [...] les peuples pillant, forçant, angariant, ruinant, mal vexant, et regissant avecques verges de fer [...]. Comme enfant nouvellement né, les faut alaicter, berser, esjouir<sup>33</sup>.

D'abord secrétaire du cardinal Jean du Bellay, puis médecin et secrétaire particulier de Guillaume du Bellay qu'il accompagna dans le Piémont et suivit jusqu'à sa mort – dont il fut le témoin et qui le marqua profondément –, Rabelais n'a pu écrire le récit de l'installation de la colonie utopienne en Dipsodie sans avoir à l'esprit l'exemple, encore tout récent, du sage gouvernement du Piémont par son protecteur : les lecteurs contemporains ne pouvaient manquer de faire cette association lors de la parution du *Tiers Livre*, trois ans après la mort de Guillaume du Bellay. On peut donc considérer que ce discours de l'auteur-narrateur à l'orée du *Tiers Livre* participe de la construction de l'exemplarité historique de Guillaume de Langey, par le truchement de sa réécriture à peine voilée dans le cadre de la fiction.

De fait, les protégés de ce grand mécène ne se montrèrent pas ingrats à sa mort. Ce sont eux qui firent paraître les premiers éloges à la gloire du grand homme, reprenant et amplifiant les motifs qui, de son vivant, avaient structuré en profondeur son portrait exemplaire.

---

32. Sur les mesures d'urgence prises par Guillaume du Bellay après la conquête du Piémont, voir Victor-Louis Bourrilly, *Guillaume du Bellay...*, p. 258-283.

33. François Rabelais, *Tiers Livre*, in *Œuvres complètes*, Mireille Huchon, François Moreau (éd.), Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade; 15), 1994, p. 354.

En mai 1543, Claude Chappuys<sup>34</sup>, dans son poème *Discours de la Court*, passant en revue les puissants de tous les ordres qui entourent le roi, nomme « le Sieur de Langé », dont la mort lui semble incroyable – « est-il vray ou si je l'ai songé » – et déplore la « grande perte [...] dont la France souspire », jouant sur les sonorités du nom de Langey pour développer la comparaison du défunt à un ange.

En novembre de cette même année, Robert Breton ajoute à son dialogue politique sur la meilleure forme de gouvernement plusieurs textes d'hommage à Guillaume du Bellay<sup>35</sup>. Dans sa lettre de dédicace au cardinal Jean du Bellay, Breton glisse un éloge funèbre de son frère aîné, célébré comme la figure exemplaire de l'alliance entre les lettres et les armes, et trace un portrait posthume de l'ambassadeur et du gouverneur :

Il a été le seul héros [vir] qui, tant qu'il vivait, l'emportait en gloire non seulement dans les affaires de la guerre, mais encore dans les œuvres de l'esprit. [...] En témoignent les missions d'ambassadeur dont il s'est acquitté officiellement auprès des Germains aussi bien qu'auprès du reste des nations les plus distinguées et les plus puissantes. Avec quelle intelligence et quelle sagesse il a tenu et administré Turin où, pour obtenir une aide aux dons du roi, comme il était nécessaire, sa valeur même, par une certaine grandeur et force, parvenait à décider les esprits les plus nobles au financement d'une province si importante et si étendue<sup>36</sup>.

L'annexe, annoncée dans le titre de l'œuvre, comporte plusieurs textes en vers : d'abord, une longue *Deploratio* (168 vers) dont il est lui-même l'auteur, puis un poème de Jean Gelée décrivant le seigneur de Langey en « Mars belliqueux, Hermès éloquent, Ulysse avisé », enfin un poème de Pierre Galland célébrant, en 10 distiques élégiaques, l'amertume pour les Gaulois du destin prématuré de Langey, « le plus scrupuleux observateur du juste parmi les Gaulois, répandant à pleine main des présents pleins de munificence »<sup>37</sup>.

Mais un nouvel élément se mêle, dans les panégyriques parus après sa mort, à la reprise des motifs déjà bien établis du vivant du personnage : celui de son corps, autrefois si puissant, devenu dans les derniers mois de sa

34. Claude Chappuys, *Discours de la Court présenté au Roy par M. Claude Chappuys, son libraire et varlet de chambre ordinaire, avec privilège pour deux ans*, Paris, A. Roffet, 1543, p. 64 : « C'était un ange en homme transformé, et maintenant il est ange formé ».

35. Robert Breton, *Roberti Britanni De optimo statu reipublicae liber, huic adjuncta est versibus scripta Gul. Langei Bellaii Comitis ac Legati Regii deploratio*, Paris, C. Wecheli, 1543, p. 42. Nous remercions M<sup>me</sup> Michelle Lacore pour sa contribution aux traductions.

36. *Ibid.*, p. 3.

37. *Ibid.*, p. 43.

vie « tout cassé et les membres perclus »<sup>38</sup>. Nombreux sont les témoins des derniers mois de la vie de Guillaume du Bellay qui ont été frappés par son délabrement physique, conséquence de son inlassable et prodigieuse activité sur le champ de bataille comme sur les routes d'Europe. Ce délabrement – on le dit quasi paralytique dans les dernières semaines de sa vie – est d'autant plus frappant pour ceux qui l'ont connu que le seigneur de Langey était grand, d'une stature exceptionnelle qui, manifestement, impressionnait tous ceux qui s'étaient trouvés en sa présence. Un poème de Marot, contemporain de son décès<sup>39</sup>, fait une évocation particulièrement émouvante de l'esprit de Guillaume du Bellay parmi les Bienheureux, s'avançant avec peine dans ce corps épuisé dont la mort ne l'a pas délivré :

[...] ils veirent en la plaine  
 Venir, plus cler que nul Ruby ballay,  
 L'esprit du preux guillaume du Bellay,  
 Tant travaillé des guerres Piedmontoises  
 Qu'à peine eust sceu encore aller deux toises :  
 Si se vint mettre avec eulx à repos  
 Larmes laissant à souldars et suppostz :  
 Laisant en France & en Piedmont ennuy,  
 Mais non laissant homme semblable à luy [...].

Cette dimension élégiaque de l'évocation se hausse au niveau de la tragédie historique lorsque Rabelais mentionne par trois fois dans son œuvre romanesque la mort du « preux et docte chevalier ». Ces trois mentions sont d'autant plus frappantes qu'elles constituent les seules occurrences de l'irruption, à l'intérieur de la temporalité de la fiction, du temps de l'histoire, comme si la volonté de participer à la construction posthume de l'exemplarité de ce personnage exceptionnel avait seule justifié pour l'auteur, la complexe insertion, sous forme de remémorations des personnages, du temps historique dans le temps de la fiction. Comme chez Marot, le texte construit ce portrait posthume, dans le livre le plus proche de l'événement, sous le signe paradoxal de la présence physique de Langey, et de l'extraordinaire présence d'esprit dont il fit preuve dans ses derniers instants : au *Tiers Livre*<sup>40</sup>, Rabelais évoque le mourant visionnaire, faisant, trois ou quatre heures avant sa mort, des prédictions en forme de prophéties qu'il exprime

38. Louis Moreri, *Le Grand Dictionnaire historique ou le Mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*, Lyon, J. Gyryn – B. Rivière, 1683, notice spéciale, p. 551-552.

39. Le poème appartient à la section « Œuvres de 1544 » dans Clément Marot, *Œuvres complètes*, François Rigolot (éd.), Paris, Flammarion, 2009, p. 333-337 ; le rapprochement avec Rabelais est suggéré dans l'édition des *Œuvres complètes* de Rabelais.

40. François Rabelais, *Tiers Livre*, chap. 21, p. 416.

« en parolles vigoureuses, en sens tranqui et serain ». Le sens des visions du mourant se trouve explicité par un contexte nouveau dans les deux chapitres du *Quart Livre*, où la scène de mort devient exemplaire des « grands troublemens » cosmiques et politiques qui solidairement accompagnent la « discession des ames heroïques », en raison de l'immense perte que représente pour la France cette mort prématurée : « Lequel vivant, France estoit en telle félicité, que tout le monde avoit sus elle envie, tout le monde se y rallioit, tout le monde la redoubtoit. Soubdain après son trespas elle a esté en mespris de tout le monde bien longuement »<sup>41</sup>. C'est au sage Epistémon que revient de conclure cette déploration par le souvenir bouleversant de la scène de la mort de Langey, entouré de tous ses proches, parmi lesquels l'auteur lui-même se glisse, redevenant un instant le médecin Rabelais qui accompagna ses derniers mois et lui ferma les yeux, comme s'il invitait le lecteur à venir se placer à ses côtés pour contempler le tableau offert par ce mourant extraordinaire<sup>42</sup>.

Quant à Salmon Macrin, fidèle d'entre les fidèles, il publie en 1549 une « Nénie (chant funèbre) sur le trépas de Guillaume du Bellay, Satrape royal, à l'intention de Jean du Bellay, Cardinal, son frère », suite de 66 distiques élégiaques qui constituent un éloge en forme de biographie, centré sur la rivalité historique de Guillaume et de Charles Quint. La référence au « satrape » donne le ton de cette déploration qui magnifie la geste du personnage en l'héroïsant, « Titan à la chevelure d'or [brillant] au milieu des astres » (v. 96), « Néléïde par le cœur, Éacide par le bras » (v. 98) :

Quel grand héros la République des Francs a perdu ! De quel chef la région de Turin a été dépouillée ! Devant son trépas partout chaque nation latine ou grecque gémit du levant au couchant. J'ajouterai une plus grande merveille : nulle part au monde il n'y a d'homme assez barbare – d'homme qui ait seulement entendu parler de lui – pour ne pas éprouver de douleur devant son destin prématuré, à l'exception cependant d'un seul, l'Austriade. Celui-là, dit-on, a exulté devant la mort de ton frère et a repris l'espoir d'accroître son royaume. En vérité lui seul avait contrarié les vœux de César là où le Pô fait couler son cours alpin, puisque Langey, chef de la nation de Turin, a déjoué tous ses artifices et toutes ses embûches<sup>43</sup>.

41. François Rabelais, *Quart Livre*, in *Œuvres complètes*, chap. 22, p. 600.

42. *Ibid.*, chap. 23, p. 602-603. Nous renvoyons à notre étude détaillée de la dimension temporelle de ces chapitres : *Figures de l'histoire et du temps...*, p. 217-226. Les notes de ces pages renvoient également aux nombreuses études critiques qui font l'analyse de cet épisode en forme de triptyque.

43. Salmon Macrin, *Epitome vitae Domini nostri Jesu Christi*, Paris, M. Davidis, 1549, p. 31-36, v. 8-20 (traduction de Michelle Lacore). Le titre annonce la présence de divers « poematia », mais ne dit rien de la « Nénie ».

La déploration de la fin prématurée de Guillaume est rendue plus puissante encore par l'évocation de l'exultation de l'Austriade, c'est-à-dire de Charles Quint : le poète, effaçant la figure même de François I<sup>er</sup>, hisse Guillaume du Bellay sur la scène principale de l'histoire, pour le faire apparaître en un duel symbolique avec l'empereur des Romains. De ce duel, le mort sort vainqueur, puisqu'au nom de l'humanité et de la piété, son ennemi ne saurait lui refuser ses prières<sup>44</sup>.

Ce face-à-face symbolique, qui rend à l'action de Guillaume du Bellay son ampleur véritablement internationale, sera repris par les historiens de la seconde moitié des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. C'est le cas, en particulier, du grand historien protestant de la Réforme allemande, Jean Sleidan<sup>45</sup>, qui fait un éloge appuyé du seigneur de Langey, « honneur et miroir de la noblesse », et remarque que « l'Empereur [...] disoit, que ce Gentilhomme lui avoit seul fait plus de mal que tous les François ensemble. Ce fut en effet un des plus grands hommes de son temps soit par la guerre, soit par la Négociation, & d'ailleurs plein de désintéressement et de vertu »<sup>46</sup>. Au siècle suivant, Mézeray reprend ce motif dans son *Histoire de France*, notant que « par le tesmoignage mesme de l'Empereur, il n'acquit pas moins de victoires au Roy avec sa langue & avec sa plume, que tous les autres Capitaines ensemble luy en gagnerent avec les armes »<sup>47</sup>.

La construction exemplaire de ce duel symbolique est elle-même ancrée dans le panégyrique de l'extraordinaire activité diplomatique de Guillaume du Bellay, et plus particulièrement encore, de ce que son impressionnante efficacité devait au réseau d'espions qu'il avait su mettre en place dans toutes les villes d'Europe où le portait son action. Le motif de la libéralité de Langey resurgit également dans les évocations de la façon dont il entretenait très généreusement ses agents de renseignement, s'assurant ainsi de leur fidélité et faisant bénéficier le roi d'un accès à une information si rapide et précise, quel que soit le lieu dont elle provenait, qu'il paraissait à certains jouir de dons surnaturels :

44. Salmon Macrin, *Epitome vitae Domini nostri Jesu Christi*, v. 39-62, et particulièrement 61-62 : « lui-même, je le crois, a gémi de ta mort, ô très noble Langey, et d'une voix suppliante a demandé pour toi le repos ».

45. Sleidan fut employé au service du Cardinal Jean du Bellay et plus tard de Guillaume, en particulier pendant la période intense de ses négociations avec les princes allemands, dans les années 1532 à 1536.

46. Jean Sleidan, *Histoire de la Réformation, ou Mémoires de Jean Sleidan, sur l'état de la religion et de la République sous le règne de Charles Quint*, Pierre-François Le Courrayeur (trad.), La Haye, F. Staatman, 1767, vol. II, p. 195. L'œuvre de Sleidan publiée originellement en latin, en 1555 à Strasbourg, chez Rihelius, avait été traduite en français et publiée dès 1556 à Genève par Crespin.

47. François Eudes de Mézeray, *L'Histoire de France depuis Faramond jusqu'à maintenant*, Paris, M. Guillemot, 1646, vol. II, p. 540.

[...] Il depensoit fort en espions, ce qui est tresrequis à un grand Capitaine, comme je le tiens de bien grands, & l'ay vû pratiquer, & étoit fort curieux de prendre langue & avoir avis de toutes parts, de sorte qu'ordinairement, il en avoit de tres-bons, & vrays, jusqu'à sçavoir des plus privez secrets de l'Empereur & de ses Generaux, voire de tous les Princes de l'Europe, dont l'on s'estonnoit fort, & l'on pensoit qu'il eût un esprit familier qui le servit en cela, mais c'étoit son argent, n'épargnant rien du sien quand il vouloit une fois quelque chose. [...] Bien souvent mon dit Sr de Langey, luy étant en Piémont mandoit & envoyoit au Roy avertissement de ce qui se faisoit ou devoit faire, vers la Picardie ou Flandres, si que le Roy qui en étoit voisin & plus prez n'en sçavoit rien, & puis aprez en venant sçavoir le vray, s'ébaissoit comment il pouvoit decouvrir ces secrets<sup>48</sup>.

La Popelinière dresse de ce point de vue un portrait particulièrement original de Guillaume du Bellay : à propos de son action « contre les efforts de Charles V. Empereur, où il se porta avec tout honneur », il souligne qu'il « s'y est fait signaler pour y avoir avancé le service de son maistre à la Romaine, par secrets desseins et menées d'espions, ruses diverses, & aultres actions d'Esprit, plus qu'à la Française, qui ne se plaist gueres qu'en la force, hardiesse & telles apparamment hazardeuses poursuites »<sup>49</sup>. Vu la prédominance, dans les portraits exemplaires de Langey tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle, de sa représentation en guerrier lettré, il est frappant que La Popelinière dégage de sa fine connaissance de la geste du grand homme un portrait qui fait ressortir cette action « à la Romaine », à l'utopienne pourrait-on dire aussi, tant cette référence à l'emploi de la ruse par Langey rappelle l'éloge des Utopiens de Thomas More, qui se glorifient particulièrement d'une victoire si c'est par la ruse et l'action de l'argent, et non par la guerre, qu'ils l'ont emporté<sup>50</sup>. L'angle choisi dans cet éloge par La Popelinière donne un sens particulier à la reprise qu'il fait un peu plus loin du motif, central dans le portrait exemplaire de Langey, de l'alliance des armes et des lettres : en remarquant que ce dernier « a mis les lettres en la main des guerriers, & les armes en la main des lettrez »<sup>51</sup>, il fait disparaître, sans en avoir l'air, la dimension guerrière du portrait exemplaire, remplacée par cette vision idéalisée de guerriers se mettant à l'étude, et de lettrés se servant pour toute arme de leur plume.

48. Louis Moreri, *Le Grand Dictionnaire historique...*, p. 551, citant Brantôme.

49. Lancelot Voisin de La Popelinière, *L'Histoire des histoires*, Paris, M. Orry, 1599, p. 448.

50. Thomas More, *L'Utopie*, Simone Goyard-Fabre (éd.), Marie Delcourt (trad.), 2<sup>e</sup> éd., Paris, Flammarion, 1987, p. 203 : « C'est seulement lorsqu'ils ont vaincu de la sorte qu'ils estiment s'être conduits en hommes, en usant du moyen dont l'homme seul dispose parmi les êtres vivants, la force de l'intelligence ».

51. Lancelot Voisin de La Popelinière, *L'Histoire des histoires*, p. 449.

Mais c'est paradoxalement cette conception du rôle de la ruse et de l'intelligence dans l'action politique et diplomatique de Guillaume du Bellay qui lui vaut le jugement le plus sévère de son siècle à son égard, celui de Montaigne. Dans « Un trait de quelques Ambassadeurs »<sup>52</sup>, Montaigne expose sa conception du rôle des ambassadeurs, et en particulier la transparence entière dont ces derniers doivent, selon lui, faire preuve envers le roi au retour de leurs missions, gage de leur soumission : « afin que la liberté d'ordonner, juger, et choisir demeurât au maître ». Or, Montaigne prend justement ombrage du récit qu'il trouve « en l'histoire du Seigneur de Langey », dans lequel l'auteur fait allusion à des « paroles outrageuses » prononcées par Charles Quint à Rome devant les ambassadeurs de François I<sup>er</sup>, lesquels à leur retour auprès du roi, « lui en dissimulèrent la plus grande partie ». Étienne Dolet n'aurait quant à lui rien trouvé à redire à cette situation, lui qui insiste dans le *De officio legati* sur le fait qu'il n'est pas nécessaire pour l'ambassadeur, et qu'il peut même se révéler dommageable, de rapporter au roi l'intégralité de ce qu'il a entendu :

Cependant, que, mû par un zèle excessif pour son roi, l'ambassadeur ne prenne pas le risque de se rendre odieux aux yeux de ceux avec qui il traite. [...] Qu'il veille en outre soigneusement à promouvoir la paix et la concorde plutôt que la guerre et la discorde. Il n'est pas nécessaire de communiquer au roi tout ce qui a été proposé ou discuté lors des délibérations. En effet, dans les délibérations sont dites beaucoup de choses qui permettent de percer à jour les divers intérêts des hommes. Tu apprendras que l'un favorise le roi de France, un autre le roi d'Espagne, un autre le Pontife romain, et que tous soutiennent celui dont ils souhaitent suivre le parti. Donc de cette diversité d'intérêts il ne faut rien communiquer au roi, à moins que les circonstances ne l'exigent<sup>53</sup>.

Montaigne s'insurge au contraire contre ce qu'il considère comme un abus d'autorité de la part d'inférieurs. Et, bien que Guillaume du Bellay n'ait pas été mêlé personnellement à cette ambassade particulière, le seul fait qu'il rapporte ainsi les événements, sans porter aucun jugement défavorable sur ce défaut d'information, suffit à ses yeux à le condamner. Qu'il ait été connu pour ses hauts faits diplomatiques constitue même pour Montaigne un élément aggravant : c'est bien parce que le seigneur de Langey était « très entendu en telles choses » que Montaigne a « pesé et remarqué ce qu'[il] eût passé à un autre, sans [s']y arrêter »<sup>54</sup>. Il y a

52. Michel de Montaigne, *Les Essais*, livre I, chap. 16, Jean Céard, Denis Bjaï, Bénédicte Boudou, Isabelle Pantin (éd.), Paris, Librairie générale française (La Pochothèque), 2001, p. 114.

53. Étienne Dolet, *De officio legati...*, p. 83.

54. Michel de Montaigne, *Les Essais*, livre I, chap. 16, p. 114.

ici une volonté de justifier et d'atténuer à la fois le reproche. Le même sentiment mêlé apparaît dans le jugement porté sur les *Mémoires* des frères du Bellay : Montaigne, qui leur reproche une grande partialité vis-à-vis de François I<sup>er</sup> et le silence qu'ils observent concernant le rôle des femmes dans l'entourage du roi, trouve pour seul intérêt à cette lecture « les pratiques et négociations conduites par le Seigneur de Langey, où il y a tout plein de choses dignes d'être sues, et des discours non vulgaires »<sup>55</sup>. Ceci tempère le jugement du livre I.

« Tout exemple cloche », écrivait Montaigne<sup>56</sup>, et la dissonance qu'introduit son jugement critique dans le portrait exemplaire de Guillaume du Bellay chez les auteurs du XVI<sup>e</sup> siècle pourrait apparaître comme l'illustration même de cette sentence. Pourtant, ces réserves n'introduisent somme toute qu'une légère fausse note dans le portrait unanimement élogieux que construisent les lettrés et historiens de la Renaissance. Et si l'injure du temps a réduit peu à peu la geste de Guillaume à quelques anecdotes principales reprises dans les ouvrages historiographiques des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, l'exemplarité morale du personnage a perduré. L'alliance du plus grand courage et du plus parfait désintéressement chez Guillaume du Bellay est en effet le motif le plus souvent repris jusque dans les plus brèves notices biographiques<sup>57</sup> qui paraissent à son sujet au cours de cette période, jusqu'à la publication de l'imposante thèse de Victor-Louis Bourrilly en 1905. Si, à la Renaissance, le portrait exemplaire de Guillaume du Bellay s'est imposé, de son vivant même, dans les ouvrages des humanistes pour qui il représentait la plus solide et la plus admirable des références, sa mort prématurée a sans doute joué un rôle fondamental dans l'élaboration de son exemplarité historique : celle-ci s'est dès lors construite à l'intérieur d'une dichotomie entre ce qu'il fut et ce qu'il aurait pu être, entre ce qu'il accomplit et ce qu'il aurait pu accomplir encore, et entre les fragments précieux d'une œuvre interrompue trop tôt, et l'esquisse de la grande œuvre dont il promettait l'accomplissement. De même, la portée essentielle de son activité politique et diplomatique épuisante, à l'heure où la paix religieuse apparaissait encore possible,

55. *Ibid.*, livre II, chap. 10, « Des livres », p. 664.

56. *Ibid.*, livre III, chap. 13, « De l'expérience », p. 1665.

57. Voir à ce propos le relevé de l'abbé Peschot, « Recherches historiques sur Langey », *Bulletin trimestriel de la Société dunoise d'archéologie, histoire, sciences et arts, reconnue d'utilité publique*, t. 15, n<sup>o</sup> 216 et 217, juillet et octobre 1930, p. 273-363. Guillaume du Bellay est traité aux pages 316-363. L'abbé Peschot, curé de Langey, est mort en 1914 ; son travail avait été rédigé en 1911 (note 1, p. 273). L'auteur présente un compte rendu très admiratif de la thèse de Victor-Louis Bourrilly.

avant que ne se durcissent de part et d'autre les positions doctrinales, ne trouve nulle part de plus terrible écho que dans la tragédie des guerres de religion, qu'il voyait arriver d'autant plus clairement qu'il avait conscience, à sa mort, d'être l'un des derniers acteurs de l'histoire qui auraient pu en modifier le cours.

Emmanuelle LACORE-MARTIN

*Université d'Édimbourg*